

Arrêt de la Zone Bleue : Retour à la zone de rencontre



L'arrêté d'abrogation de la zone bleue est disponible sur le site internet de la commune : www.neuvic-correze.fr dans la rubrique **Actualités**. Les modifications de la signalisation sont bientôt achevées et les panneaux ont été déposés.



Cette zone repasse en zone de rencontre piétonnière prioritaire :
- piétons prioritaires
- vitesse limitée à 20 km/h pour les véhicules.

Nous attirons votre vigilance sur les modifications afin de fluidifier le stationnement dans cette zone. Merci de ne pas stationner plusieurs jours d'affilée à la même place.

Début des travaux au Tiers Lieu et aux Restos du Cœur

Budget global prévisionnel pour les 2 projets :
100 000 €

Tiers Lieu : Mise aux normes du Pavillon Henri Queuille (sécurité incendie, accessibilité) dans le but d'y accueillir le public et un nouvel espace de vente pour la ressourcerie Eco-Triouzoune.

Subventions à l'Etat et au Département : en cours

Restos du Cœur : Remplacement des menuiseries par une entreprise et des revêtements de sols par nos agents techniques municipaux. La peinture sera effectuée par les bénévoles des Restos du Cœur.

Chatipi

En quelques chiffres

- Coût du chalet pour la commune : **GRATUIT**

Il est fourni par l'association One Voice grâce au partenariat avec le Refuge Bortois et a été monté par nos agents des services techniques.

- Coût des fournitures pour la dalle béton et chatières pour la commune : **619,31 €**

La gestion de la nourriture et de l'entretien se fait par des bénévoles en partenariat avec la mairie.



APPEL AUX BÉNÉVOLES



Les Restos du Cœur recherche des personnes pour étoffer leur équipe
Tel : 06 20 43 37 86



Pour aider au nourrissage des chats errants vous pouvez contacter la mairie au : 05 55 95 80 16.



Lettre d'informations municipales

Spécial Budget 2025

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Un budget équilibré et maîtrisé pour une avancée significative des projets menés par la municipalité au service des neuvicois et neuvicoises.

LES GRANDS PROJETS DE L'ANNÉE

Lancement des travaux à la salle omnisports et au Club House

Samedi 15 mars, le coup d'envoi des travaux à la salle omnisport et au Club House a été donné en présence de nombreuses personnalités :

Vincent BERTON, Préfet de la Corrèze ; Nicolas ZABKA, sous-préfet d'Ussel ; François HOLLANDE, député de la 1ère circonscription de la Corrèze ; Daniel CHASSEING, sénateur de la Corrèze ; Pascal CAVITTE, conseiller régional ; Aurélie GIBOURET, conseillère départementale suppléante ; Pierre CHEVALIER, président de Haute-Corrèze Communauté. Une belle avancée pour la commune, portée par Dominique MIERMONT, maire de Neuvic, et son équipe municipale. Merci à tous les acteurs engagés pour l'amélioration de nos infrastructures locales !

Club House

Budget : 176 157 €

Réhabilitation complète du bâtiment existant à destination des associations sportives neuvicoises et notamment de l'OFHC et de l'USN

Subventionné à 80 % : 145 653 € dont

Fonds verts : 45 653 €

Département : 40 000 €

Agence Nationale du Sport au titre du programme rugby héritage : 60 000 €

Salle Omnisports

Budget 1ère tranche : 501 000 €

Réhabilitation de la couverture et pose de panneaux photovoltaïques

Subventions obtenues et sollicitées : 187 125 € dont

DETR (Etat) : 60 000 €

Département : 60 000 €

Fonds Européens : 50 000 € (en cours)

Région Nouvelle Aquitaine : 77 125 € (en cours)

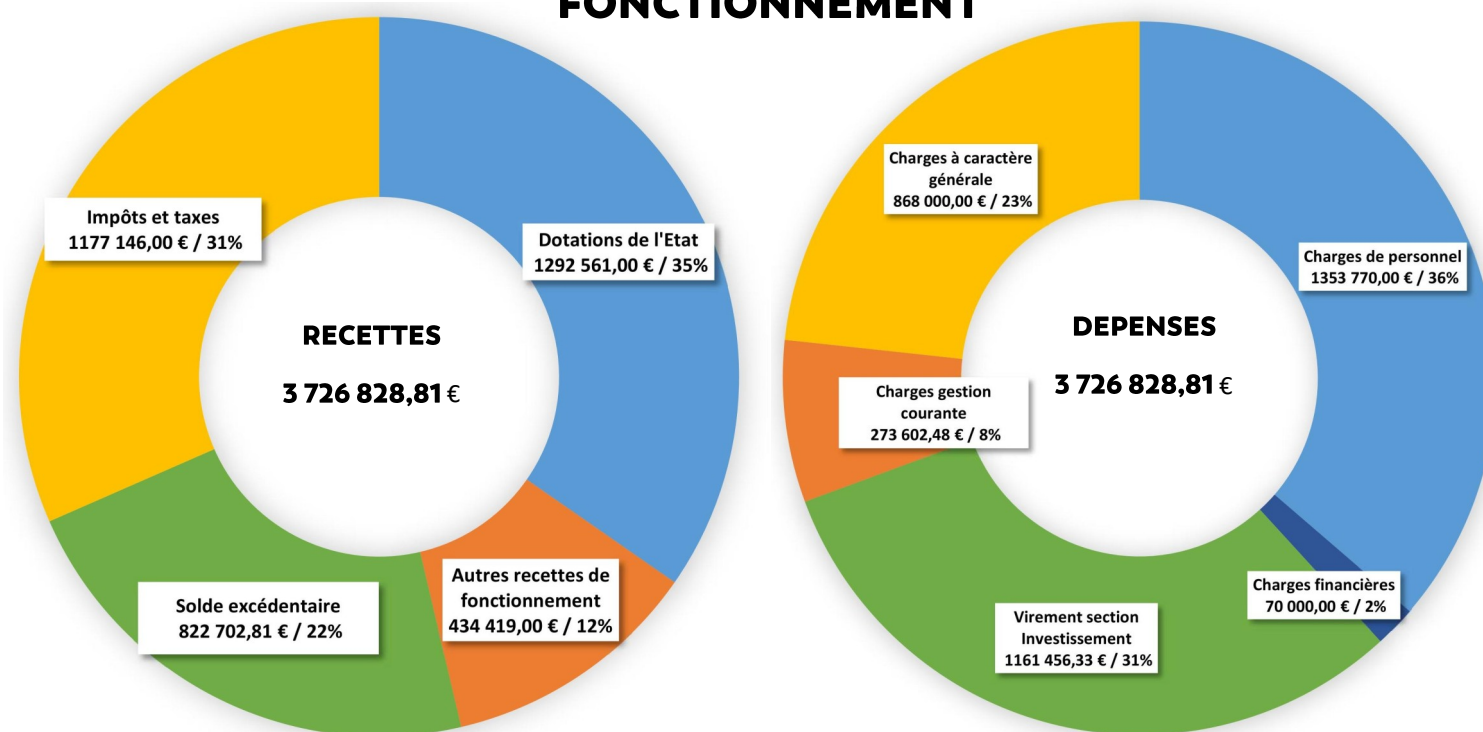
+ la soulte de la SEM 19 pour la mise à disposition du pan de toiture dédié aux panneaux photovoltaïques : 72 000 €



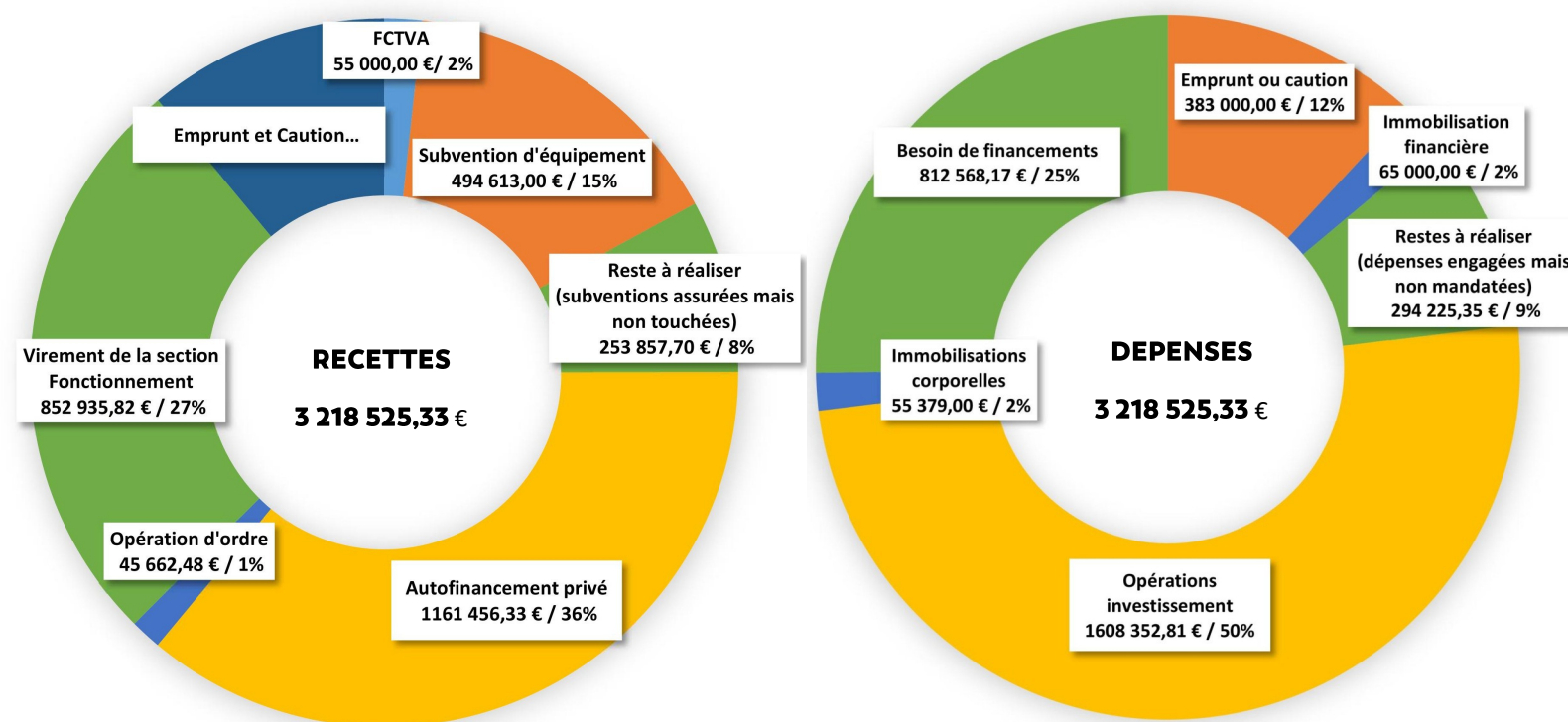
Mairie de Neuvic - Place de l'Hôtel de Ville - 19160 Neuvic

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Cette année, la loi nous impose la création de **2** budgets annexes

- pour le **cinéma municipal le Paradisio** : budget à l'équilibre
Fonctionnement : 80 900 € - Investissement : 10 040 €
- pour le **camping municipal** : budget à l'équilibre
Fonctionnement : 214 000 € - Investissement : 58 680 €
- Le **Centre Communal d'Actions Sociales** bénéficie déjà d'un budget annexe.
Budget de fonctionnement à l'équilibre : 33 009,21 €



INVESTISSEMENT

La municipalité est porteuse de projets au service des neuvicois et neuvicoises



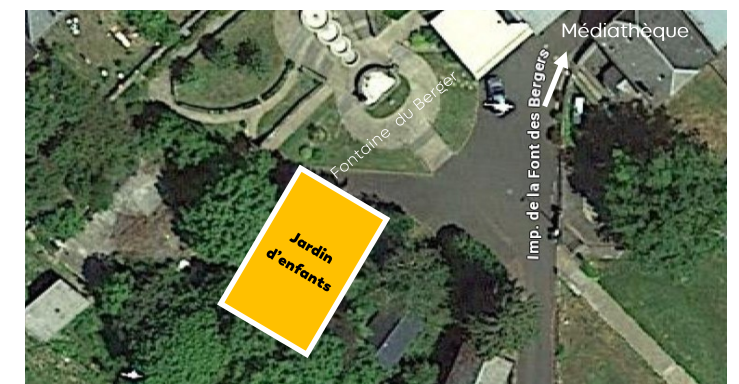
Projet Maison des Assistants Maternels

Budget : 50 000 € pour étude préalable
confiée au Syndicat de la Diège
sur le terrain rue des Salides



Jardin pour enfants

Budget : 35 000 €
situé Impasse de la Fontaine du Berger
projet et installation réalisés en 2025
Subvention sollicitée auprès du Département



Programme voirie : 170 000 €

- VC La Forêt Noire
- VC Le Chastagner
- VC Fontloubé/Loches
- VC Fournol
- Lotissement Rue des Chênes
- VC Le Clos
- VC Espinasse
- Renforcement parking école maternelle

Mise à l'eau des pontons : 20 000 €



Associations :

50 000 €

L'enveloppe globale de subventions aux associations neuvicoises reste identique à celle de 2023 et 2024.



À RETENIR

- **0%** d'augmentation des taux d'imposition communaux pour 2025.
- Grâce aux efforts de bonne gestion du budget de fonctionnement, l'excédent en 2024 se monte à : **822 702,81 €**